



Sommaire de l'évaluation horizontale 2016-2017 du Plan d'action nationale de la lutte contre la traite de personnes (PANL-TP)

Ce que nous avons examiné

- Le PANL-TP était une initiative horizontale impliquant neuf organismes fédéraux.
- Son but était de fournir une réponse exhaustive fédérale de lutte contre la TP en mettant l'accent sur quatre volets : *prévention, protection, poursuite et partenariat*.
- Lancé en juin 2012, il a pris fin en mars 2016.
- Le document de lancement indiquait que le gouvernement investirait plus de 6M\$ annuellement. Cependant, les partenaires fédéraux ont mené leurs activités relatives au PANL-TP à l'aide des ressources internes existantes.

Pourquoi c'est important

- La TP est une atteinte grave aux droits de la personne se produisant au Canada et dans le monde.
- Les victimes subissent un traumatisme émotif et des abus économiques, physiques et psychologiques.
- La lutte contre la TP est une responsabilité partagée entre le fédéral et les PTs.
- Dans le cadre des efforts du gouvernement fédéral pour lutter contre la TP, le PANL-TP a été lancé en vue de regrouper les initiatives fédérales existantes et nouvelles en un plan exhaustif.

Constatations de l'évaluation

- Il existe un besoin continu pour un PANL-TP. La TP persiste au Canada.
- Le PANL-TP était régi par un comité opérationnel ayant été efficace en tant que carrefour permettant aux organismes fédéraux d'échanger des renseignements et de rendre compte des progrès. Les personnes interrogées ont souligné qu'une structure de mobilisation de haut niveau pourrait être nécessaire afin d'assurer une surveillance et une orientation stratégique.
- Des progrès ont été réalisés en matière de sensibilisation, de formation des fonctionnaires gouvernementaux et ceux de la justice pénale. Des mesures ont été prises pour identifier et protéger les étrangers. Du financement a été versé pour des projets en appui aux victimes.

- Les potentielles victimes et les citoyens canadiens n'ont pas accès à une ligne d'assistance nationale dédiée. L'évaluation a permis de conclure qu'une ligne d'assistance nationale améliorerait l'accessibilité pour les victimes potentiels et les citoyens canadiens de signaler les cas de TP, de demander de l'aide et pourrait contribuer à la collecte de données en vue de mieux comprendre la portée et la nature des problèmes liés à la TP.
- Le PANL-TP a contribué de façon limitée aux enquêtes et poursuites de crimes de TP à cause de facteurs externes limitant la capacité des organismes fédéraux d'application de la loi.
- Le PANL-TP peut renforcer le partenariat entre le gouvernement fédéral et les provinces, et avec les organisations non gouvernementales.
- Les partenaires fédéraux ont indiqué n'avoir pu faire le suivi des dépenses du PANL-TP n'ayant pas reçu du financement dédié, rendant ainsi difficile l'évaluation des coûts réels du PANL-TP.

Recommandations

En collaboration avec les organisations participantes, le SMA du secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime de Sécurité Publique Canada devrait considérer:

1. élaborer et mettre en œuvre une approche coordonnée pour répondre au besoin continu de lutte contre la TP tenant compte des constatations de l'évaluation;
2. améliorer la réponse du Canada en matière de lutte contre la TP en forgeant des partenariats étroits avec les autres paliers de gouvernement, les communautés autochtones, la société civile, le secteur privé, les partenaires bilatéraux et multilatéraux;
3. mettre en place un mécanisme pour mettre les victimes en contact avec des services dédiés et faciliter le signalement de la TP
4. améliorer la capacité de collecte de données nationales sur la TP;
5. mettre en place un mécanisme permettant de recueillir des informations de rendement pertinentes et fiables, y compris sur les dépenses de programme, afin d'appuyer la gestion du programme et la responsabilisation.